

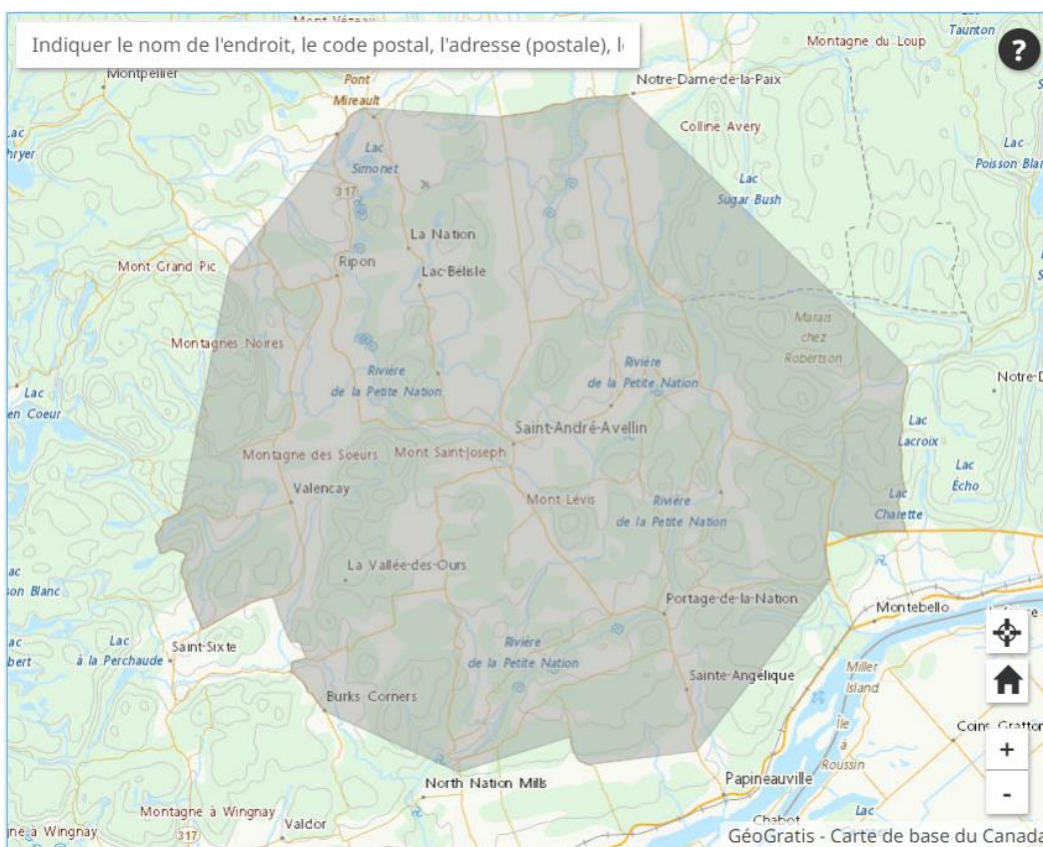
**Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec**

**Avis de vigilance – influenza aviaire**

**État de la situation**

**Révocation de la ZCP pour cas d'influenza aviaire dans la région de Saint-André-Avellin**

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a révoqué aujourd'hui la dernière zone de contrôle primaire (ZCP-229) du Québec dans la région de Saint-André-Avellin. Il n'y a dorénavant plus aucun permis nécessaire pour intervenir dans cette zone et les sites de production avicole situés dans la zone peuvent revenir à une biosécurité normale ([niveau vert de l'EQCMA](#)).



**Voici le bilan à jour des zones de contrôle autour des cas d'influenza aviaire au Québec :**

Identification des cas	Date de confirmation par l'ACIA	Lieu	Type de volaille	Zone de contrôle primaire (ZCP)
IP51	5 décembre 2023	St-Pie	Commercial	<a href="#">ACIA-ZCP-225</a> Révoquée 1 février
IP52	3 janvier 2024	Saint-André-Avellin	Commercial	<a href="#">ACIA-ZCP-229</a> Révoquée 7 février

**Pour vous tenir à jour sur les annonces officielles de l'ACIA sur les cas d'influenza aviaire au Canada, veuillez consulter le site internet au [lien suivant](#).**